

LE FINANCEMENT PARTICIPATIF



Le financement participatif ou crowdfunding est un outil qui permet aux porteurs de projet de faire appel aux particuliers pour les financer. Les particuliers prêtent de l'argent à des agriculteurs ou à des structures agricoles en recherche de financement. Ces derniers les remboursent ensuite avec des intérêts pendant une durée définie par contrat.

SOUMETTRE SON PROJET



Pour qui ?

Neosen accompagne tous les agriculteurs, maraichers, éleveurs, porteurs de projets qui contribuent au développement durable du secteur agricole sénégalais.

Les avantages :

- Obtenir un financement : procédure de financement rapide et facilitée par rapport aux sources de financement classiques
- Taux d'intérêts et délai de remboursement avantageux calculés sur mesure selon le projet
- Bénéficier d'un accompagnement : notre équipe est qualifiée pour vous aider à structurer votre projet
- Faire connaître votre projet, valoriser votre activité et développer votre notoriété
- Développement de votre activité

Les conditions et contraintes :

- Avoir au moins 18 mois d'activité
- Être formalisé ou prêt à le faire
- Démontrer l'impact économique et social du projet
- Définir et justifier le coût de la collecte
- S'acquitter de 20 000 francs CFA de frais de dossier
- Commission de 10% pour Neosen et intérêts jusqu'à 20% pour les prêteurs

Comment faire une demande de financement ?

Cliquer sur "financer mon projet" et compléter le formulaire. Notre équipe peut vous aider dans cette démarche : contacter notre équipe par whatsapp pour soumettre votre projet en cas d'impossibilité d'accéder à la plateforme. Une fois le projet soumis, Neosen s'engage à revenir vers vous dans un délai maximum de 72 heures après étude de votre demande.

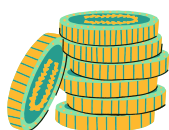
Les étapes pour rédiger son projet :

- 1- La présentation : présentez vous et valoriser votre activité pour permettre aux potentiels prêteurs de vous découvrir ; expliquer les motivations qui vous ont poussés à solliciter Neosen ; joignez à votre présentation une série de 3 ou 4 photos qui permettront aux contributeurs de se projeter.
- 2- Décrivez à quoi va servir la collecte : présenter le but de votre projet ; détaillez en toute transparence vos besoins de financements

Notre équipe peut également vous aider dans cette démarche



LA COLLECTE



Qui sont les potentiels contributeurs ?

Toute personne ayant à cœur de s'engager pour une agriculture durable et locomotive de développement qu'ils soient sénégalais, sénégalais de la diaspora ou étranger. Investir dans notre plateforme suppose y avoir accès (connexion internet, maîtrise du numérique, etc) et disposer d'une épargne sans besoin immédiat de récupérer le capital. La classe moyenne supérieure, la classe aisée et la diaspora sénégalaise sont les cibles que nous avons identifiées et qui remplissent ces conditions. La diaspora n'est pas à négliger, c'est plus de 3 millions de personnes qui envoient en moyenne près d'1 milliard de dollar par an au pays.

Durée de la collecte ?

Notre équipe vous accompagne pour définir la durée idéale de votre collecte en fonction du projet et des montants attendus.

Comment et quand perçoit on la collecte ?

Notre partenaire Intech stocke les contributions sur un compte sécurisé via son service *paytech*. Une fois le montant atteint, la somme est versée sur un compte bancaire de Neosen dédié uniquement aux collectes. Neosen met ensuite à disposition du porteur de projet cette somme à la fin de la collecte, sous réserve de justificatifs des dépenses en lien avec le projet. Cette procédure permet de sécuriser les prêts et de gagner la confiance des investisseurs. Neosen s'octroie une commission de 10% sur la totalité de la somme récoltée. Les délais de remboursement et d'intérêts aux contributeurs sont définis au préalable par contrat et sont versés selon un calendrier défini en amont.

Comment faire connaître sa collecte et attirer les contributeurs ?

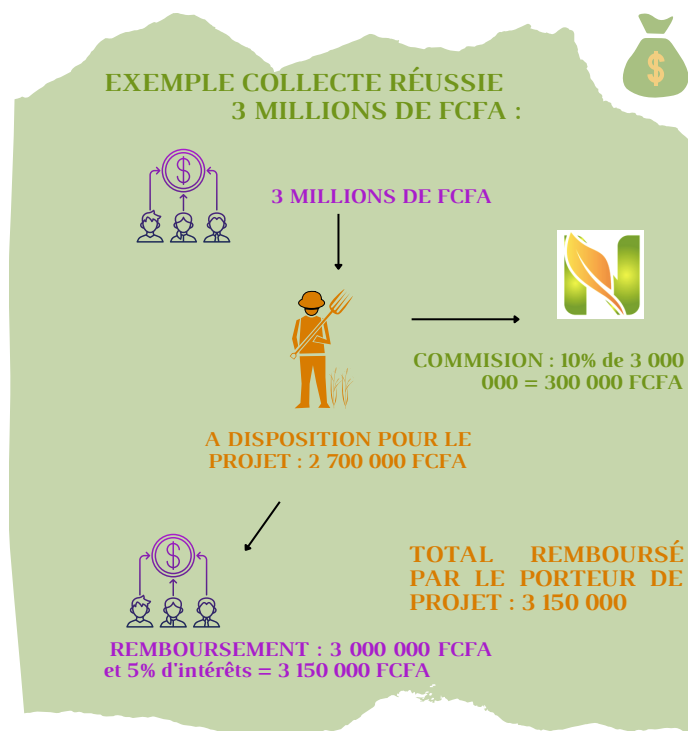
Neosen s'engage à déployer un ensemble d'outils pour valoriser et faire connaître votre projet.

Notre stratégie inclut entre autres une forte présence sur les réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn, Instagram, Whatsapp. Nous mettons en valeur vos projets, en quête de nouveaux contributeurs. Nous engageons également des campagnes de publicité sur les sites d'investissements et sur les sites d'information populaires au Sénégal.

De votre côté, n'hésitez pas à mobiliser votre cercle proche, famille, amis, voisins, etc, susceptible d'avoir accès à notre plateforme Neosen.

Que se passe-t-il si la collecte n'est pas complète ?

Si le porteur de projet le souhaite, un seuil minimal sera défini en amont, par exemple obtenir 85% de la somme attendue. Si ce seuil n'est pas atteint, les sommes collectées seront remboursées aux particuliers. Neosen ne percevra pas la commission.



Un crédit doit être remboursé. Pour éviter un surendettement, vous ne devez pas emprunter au-delà de vos capacités de remboursement.

LE FINANCEMENT PARTICIPATIF



Qu'est ce que c'est ?

Le financement participatif ou crowdfunding est un outil qui permet aux porteurs de projet de faire appel aux particuliers pour les financer. Les particuliers prêtent de l'argent à des agriculteurs ou à des structures agricoles en recherche de financement. Ces derniers les remboursent ensuite avec des intérêts pendant une durée définie par contrat.

Les avantages :

- Soutenir vos proches et leurs projets
- Devenir acteur du développement de la filière agricole au Sénégal et de l'économie du pays
- Faire fructifier votre épargne : le prêt participatif est un placement financier pour lequel l'investisseur touche des intérêts lors du remboursement. Jusqu'à 20% d'intérêts en fonction du projet
- Contribuer à l'atteinte de 6 des 17 Objectifs de Développement Durable



LES PROJETS À SOUTENIR

Comment soutenir un projet ?

- 1- Rendez-vous sur notre site et consultez l'ensemble des projets à soutenir
 - 2- Cliquez sur le projet que vous souhaitez soutenir
 - 3- Inscrivez vous
 - 4- Renseignez le montant que vous souhaitez investir (à partir de 10 000 francs CFA ; 15€ ; 15\$)
 - 5- Renseignez le formulaire (coordonnées, coordonnées bancaires, etc) et validez l'opération
- Vous pouvez soutenir plusieurs projets et l'inscription est gratuite pour l'investisseur. Des frais de dossier sont à la charge du porteur de projet.

Qui peut contribuer ?

Toute personne ayant à cœur de s'engager pour une agriculture durable et locomotive de développement qu'ils soient sénégalais, sénégalais de la diaspora ou étranger. Investir dans notre plateforme suppose y avoir accès (connexion internet, maîtrise du numérique, etc) et disposer d'une épargne sans besoin immédiat de récupérer le capital.

La classe moyenne supérieure, la classe aisée et la diaspora sénégalaise sont les cibles que nous avons identifiées et qui remplissent ces conditions. Il existe au Sénégal plus de 100 000 personnes en capacité d'épargner plus de 130 000 FCFA par mois, ce qui constitue un panel de contributeurs potentiellement mobilisables. Les sénégalais de l'étranger ne sont pas à négliger, ce sont plus de 3 millions de personnes qui envoient en moyenne près d'1 milliard de dollars par an au pays.

Gestion du risque :

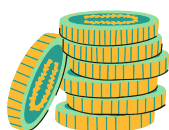
Investir comporte des risques. Ici le plus grand risque est celui de ne pas voir son prêt remboursé si le projet n'a pas l'impact espéré et ne permet pas au porteur de projet de rembourser son prêt. Neosen met tout en oeuvre pour limiter ce risque :

- sélection scrupuleuse des projets
- nantissement (garanties en nature),
- procédures de virement permanent irrévocable
- souscription d'une assurance par les trois parties prenantes.

Quels sont les projets proposés par Neosen ?

Neosen accompagne tous porteurs de projets qui contribuent au développement durable du secteur agricole sénégalais. Neosen étudie chaque projet avant de le soumettre à la collecte et le porteur de projet doit démontrer sa pertinence et ses impacts socio-économiques. Cela nous permet de garantir la qualité des projets soutenus. Neosen a également mis en place un système de vérification des risques pour garantir la fiabilité des porteurs de projets.

LA COLLECTE



Durée de la collecte ?

Notre équipe accompagne le porteur de projet pour définir la durée idéale de la collecte en fonction du projet et des montants attendus.

Peut-on annuler sa contribution ?

Toute contribution est définitive. En revanche, si la collecte n'atteint pas l'objectif, les contributions vous seront intégralement remboursées sans frais.

Les transferts d'argent sont-ils sécurisés ?

Les paiements sont sécurisés par notre partenaire Intech via son service *paytech*. Neosen s'engage par ailleurs à la sécurisation des données et coordonnées de ses clients qui sont cryptées par le système de sécurité conforme aux normes PCI DSS et 3D Secure.

Comment et quand perçoit-on le remboursement et intérêts du prêt ?

Notre partenaire Intech stocke les contributions sur un compte sécurisé. Une fois le montant atteint, la somme est versée sur un compte bancaire spécifique de Neosen, dédié aux collectes. Neosen met à disposition du porteur de projet cette somme à la fin de la collecte, sous réserve de justificatifs des dépenses en lien avec le projet. Cette procédure permet de sécuriser les prêts et de gagner la confiance des investisseurs. Neosen s'octroie une commission de 10% sur la totalité de la somme récoltée. Les prêts sont des crédits. À compter de la fin d'un projet, les emprunteurs remboursent une partie du capital et des intérêts, selon un calendrier défini en amont.

Les délais et la durée de remboursement sont définis au préalable par contrat avec le porteur de projet.

Les sommes vous sont reversées sur votre portefeuille Neosen. Ce portefeuille vous permet de soutenir de nouveaux projets ou de verser directement l'argent sur votre compte.

Nous vous encourageons à choisir les projets que vous soutenez en fonction de cette échéance et de vos besoins.

Quels sont les moyens de paiement ?

Vous avez la possibilité de payer soit par carte bancaire, soit par mobile money (Orange Money, Wave, ...). Vous pouvez également déposer de l'argent sur votre compte Neosen par virement bancaire ou mobile money et payer avec l'argent disponible sur votre compte Neosen.

Que se passe-t-il si la collecte n'est pas complète ?

Le porteur de projet ne bénéficie pas de la somme collectée et les contributions sont remboursées aux particuliers. Neosen ne percevra pas la commission.

